Département régional de médecine générale de Montréal



# Activités médicales particulières disponibles par RLS

# Table des matières

RLS Ahuntsic - Montréal-Nord	2
RLS Nord de l'Île - Saint-Laurent	3
RLS Petite-Patrie – Villeray	4
RLS Faubourgs - Plateau-Mont-Royal - Saint-Louis-du-Parc	5
RLS Verdun - Côte Saint-Paul - Saint-Henri - Pointe-Saint-Charles	6
RLS Regroupement de territoires de CLSC Mercier-Ouest – Rosemont et Territoire de CLSC de Hochelaga	
RLS Saint-Léonard - Saint-Michel	8
RLS Rivière-des-Prairies - Anjou - Montréal-Est	9
RLS Côte-des-Neiges - Métro - Parc-Extension	10
RLS Côte-Saint-Luc - NDG - Montréal-Ouest	11
RLS Dorval - Lachine – Lasalle	12
RLS Pierrefonds - Lac Saint-Louis	13

### RLS Ahuntsic - Montréal-Nord

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD, *	Oui	Maison Alternative/HRDP	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Oui	Hôpital Marie-Clarac	1 X 6 h 1 X 12 h
SAD *	Oui	CLSC Montréal-Nord	2 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital Marie-Clarac	1 X 12h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC Ahuntsic CLSC Mtl-Nord GMF communauté Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	Uniquement dans cliniques situées dans les codes postaux H1H et H1G	2 X 12h
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Fleury	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Oui	Établissement de détention de Montréal	1 X 6 h
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

Chef de table locale : Dre Stéphanie Gougoux <u>stephanie.gougoux.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca</u>

<sup>\*</sup> Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

<sup>\*\*</sup> AMP 12 heures

<sup>\*\*\*</sup> Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

# RLS Nord de l'Île - Saint-Laurent

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Pavillon Albert-Prévost	1 X 6 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Cartierville	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC St-Laurent	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients			
(GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients			
(dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
		Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal	
Soins de courte durée en établissement	Oui	(soins palliatifs)	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Oui		1 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

#### Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

- \* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.
- \*\* AMP 12 heures

Chef de table locale : Dre Rita Tan rita.tan.med@ssss.gouv.qc.ca

<sup>\*\*\*</sup> Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

## RLS Petite-Patrie – Villeray

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
		CHSLD Petite-Patrie	1 X 6 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Paul-Gouin	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
		CLSC Villeray	
SAD *	Oui	CLSC Petite-Patrie	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients		CLSC GMF GMF-R	
(GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	Cliniques	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Jean-Talon	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

Chef de table locale : Dr Ba Long Nguyen ba.long.nguyen.med@ssss.gouv.qc.ca

<sup>\*</sup> Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

<sup>\*\*</sup> AMP 12 heures

<sup>\*\*\*</sup> Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

## RLS Faubourgs - Plateau-Mont-Royal - Saint-Louis-du-Parc

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Jean-de-la-Lande	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Oui	Villa Medica Centre de réadap. en dépendance de Mtl	1 X 6 h 1 X 6 h
SAD (incluant soins palliatifs) *	Oui	CLSC St-Louis-du-Parc DI/TSA (site Manoir de l'âge d'or) CLSC Plateau-Mont-Royal	2 X 6 h 1 X 6 h 1 X 6 h
Soins palliatifs en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	CHUM (toxicomanie)	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Oui	Hôpital Notre-Dame	1 X 6 h
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

#### Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

- \* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.
- \*\* AMP 12 heures

Chef de table locale : Dre Geneviève Dequoy genevieve.dequoy.med@ssss.gouv.qc.ca

<sup>\*\*\*</sup> Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

## RLS Verdun - Côte Saint-Paul - Saint-Henri - Pointe-Saint-Charles

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
		En fonction des besoins (AMP mixtes	
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	seulement)	Illimité
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Non		
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients			
(GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- Santé autochtone	Oui		1 X 6 h
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

- \* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.
- \*\* AMP 12 heures

Chef de table locale : Dr Jean-Pierre Villeneuve jean-pierre.villeneuve.med@ssss.gouv.qc.ca

<sup>\*\*\*</sup> Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

# RLS Regroupement de territoires de CLSC Mercier-Ouest – Rosemont et Territoire de CLSC de Hochelaga

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
			Illimité
	Oui		selon les
Soins en hébergement, CHSLD *		Sites selon les besoins	besoins
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation	Non		
			Illimité
	Oui	Territoires de Rosemont et	selon les
SAD *		d'Hochelaga	besoins
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital Santa Cabrini	1 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients			
(GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients			
(dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
		Hôpital Santa Cabrini	3 X 6 h
Soins de courte durée en établissement	Oui	IUSMM	3 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Oui	Territoire RLS Hochelaga seulement	1 X 6 h
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés

#### Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

Chef de table locale : Dre Nathalie Zan <a href="mailto:nathalie.zan.med@ssss.gouv.qc.ca">nathalie.zan.med@ssss.gouv.qc.ca</a>

<sup>†</sup> Veuillez vérifier la disponibilité avec la chef de table locale

<sup>\*</sup> Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

<sup>\*\*</sup> AMP 12 heures

<sup>\*\*\*</sup> Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

## RLS Saint-Léonard - Saint-Michel

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
			Selon les
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	Sites selon les besoins	besoins
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
			2 X 6 h
SAD *	Oui	CLSC St-Léonard	1 X 12 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients		CLSC St-Léonard et St-Michel GMF communauté	
(GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	CLSC St-Michel	1 X 12 h
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

Chef de table locale : Dre Lindsay Paul <a href="mailto:lindsay.paul.med@ssss.gouv.qc.ca">lindsay.paul.med@ssss.gouv.qc.ca</a>

<sup>\*</sup> Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

<sup>\*\*</sup> AMP 12 heures

<sup>\*\*\*</sup> Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

## RLS Rivière-des-Prairies - Anjou - Montréal-Est

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
		Sites variables selon les besoins	
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	Pas de besoins actifs en date du 1er juin	à confirmer <sup>†</sup>
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD*	Oui	CLSC Mercier-Est - Anjou CLSC Rivière-des-Prairies CLSC Est-de-Montréal	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	Inclus dans SAD général	
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients			
(GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	Uniquement dans cliniques situées dans les codes postaux H1A, H1B, H1C, H1E, H1L	2 X 12 h
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

#### Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

- <sup>†</sup> Veuillez vérifier la disponibilité avec le chef de table locale
- \* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.
- \*\* AMP 12 heures
- \*\*\* Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Maxime Tétreault <u>maxime.tetreault2.med@ssss.gouv.qc.ca</u>

## RLS Côte-des-Neiges - Métro - Parc-Extension

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital général juif	1 X 12 h
		Vigi Mont-Royal	4 X 6 h
Soins en hébergement, CHSLD *	Oui	Jewish Eldercare Center	2 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Oui	IRGLM**	1 X 12 h
SAD *	Oui	CLSC Plaza	3 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital général juif	3 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital général juif	2 X 6 h
Obstétrique en établissement	Oui	Hôpital général juif	1 X 6 h
Autre ***			
- CDAR	Oui	CLSC Côte-des-Neiges	2 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

#### Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

Chef de table locale : Dre Amélie Desjardins-Tessier <u>amelie.desjardins-tessier.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca</u>

<sup>\*</sup> Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

<sup>\*\*</sup> AMP 12 heures

<sup>\*\*\*</sup> Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

### RLS Côte-Saint-Luc - NDG - Montréal-Ouest

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence	Oui	CUSM Glen	1 X 12 h
		Vigi Reine-Elizabeth	6 X 6 h
		Henri-Bradet	1 X 6 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	Julius-Richardson	1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Oui	Hôpital Mont-Sinaï	1 X 6 h
Dándamhakina *	O:	Hôpital Mont-Sinaï	
Réadaptation *	Oui	Julius-Richardson	1 X 6 h
	Oui	CLSC Benny-Farm	
SAD *	Oui	CLSC René-Cassin	<sup>†</sup> À confirmer
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC René-Cassin	1 X 6 h
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients		GMF	
(GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients			
(dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	CLSC René-Cassin	Illimité
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Oui		1 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

#### Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

Chef de table locale : Dr Michael Kalin <u>michael.kalin.med@ssss.gouv.qc.ca</u>

<sup>†</sup> Veuillez vérifier la disponibilité avec le chef de table locale

<sup>\*</sup> Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

<sup>\*\*</sup> AMP 12 heures

<sup>\*\*\*</sup> Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

## RLS Dorval - Lachine - Lasalle

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
			2 X 6 h
Urgence *	Oui	Hôpital Lachine	1 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	sites selon les besoins	à confirmer <sup>†</sup>
  Soins post aigus (SPA)*	Oui	Ex. Hôpital Lachine CHSLD Les Berges	1 X 6 h
Réadaptation *	Non	5.16.22 200 20.900	
SAD*	Oui	SAD - CLSC Dorval-Lachine SAD - CLSC LaSalle	Illimité
Soins palliatifs *	Oui	CLSC Dorval-Lachine CLSC LaSalle	1 X 6 h 1 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	GMF communauté Cliniques communautaires	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Lachine	2 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés

#### Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

- <sup>†</sup> Veuillez vérifier la disponibilité avec la chef de table locale
- \* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.
- \*\* AMP 12 heures

Chef de table locale : Dre Hélène Daniel <a href="mailto:helene.daniel.comtl@ssss.gouv.qc.ca">helene.daniel.comtl@ssss.gouv.qc.ca</a>

<sup>\*\*\*</sup> Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

## RLS Pierrefonds - Lac Saint-Louis

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
			2 X 6 h
Urgence *	Oui	Hôpital général du Lakeshore	3 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui		Illimité
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
		CLSC de Pierrefonds	
SAD *	Oui	CLSC du Lac-St-Louis	Illimité
Soins palliatifs *			
		CLSC de Pierrefonds	
- à domicile *	Oui	CLSC du Lac-St-Louis	Illimité
- en établissement *	Oui	Hôpital général du Lakeshore	Illimité
Inscription et suivi clientèle 250 patients			
(GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) ** GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)	Non		
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Oui		1 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

Chef de table locale : Dre Marie-France Giron mfgiron@ssss.gouv.qc.ca

<sup>\*</sup> Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

<sup>\*\*</sup> AMP 12 heures

<sup>\*\*\*</sup> Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ